

*fant. Sa Majesté fait au reste gracieusement saluer les Etats &c.*

Ce changement qui vient d'arriver dans la Régence, & qu'on ne pouvoit prévoir, tiendra vraisemblablement la Diette au delà du terme qui paroïssoit fixé pour la séparation; car il semble nécessaire d'y pourvoir à des événemens que celui qui vient d'arriver, pourra présenter dans la suite. Il faudra du moins prendre des mesures pour le Gouvernement du Royaume, au cas que la Reine vient à déceder devant le Roi, & déterminer à ce sujet si les Etats seroient fondés à faire une nouvelle Election, ou si le Roi seroit habile à rentrer dans les droits de la Royauté dont il vient de se dépouïller.

Lors de l'événement imprévu qu'on vient d'annoncer, la Diette alloit à la fin de ses séances. Il n'y avoit plus à regler que des affaires qui ont été renvoyées au Comité secret, & dont le Traité de Commerce avec l'Angleterre & une augmentation des Forces du Royaume tant par mer que par terre, n'étoient pas les moindres à y discuter. Le Roi avoit aussi donné son consentement à toutes les Résolutions prises jusques-là dans cette assemblée des Etats, & entr'autres, à une exemption de toutes les taxes ordinaires à ceux qui s'engageront à travailler aux diverses Mines de toutes sortes de métaux. Cette Résolution a été prise afin d'encourager un travail qui fait les plus grandes richesses de ce Royaume.

Suivant les derniers avis que nous avons eus de Stockholm, la santé du Roi étoit dans un état à faire craindre qu'elle auroit beaucoup de peine à se rétablir.

II. *Dannemarc.* On est fort attentif à la Cour de Copen-